

# Les élèves au contact de la nature !



Propositions  
d'interventions du  
secteur environnement

# Aire Terrestre Éducative (ATE)

## Quel est le principe ?

Une Aire Terrestre Éducative (ATE) est un petit territoire naturel, choisi, étudié et géré de manière participative par des élèves du cycle 3. En lien avec l'enseignant, un.e éducateur.trice à l'environnement et la commune, les enfants sont amenés à faire un diagnostic écologique de leur site, à débattre sur un programme de gestion, à mettre en place des actions et sensibiliser la population à la protection du site. Une charte d'engagement à la démarche permet d'aboutir, si elle est respectée, à la labellisation pour trois années de l'ATE par l'Office Français de la Biodiversité. Ce projet demande une implication importante de l'enseignant concerné, idéalement sur trois années consécutives. Des temps de réflexion sont régulièrement mis en place avec l'éducateur.trice à l'environnement tout au long du projet.



## Quelques témoignages

**Elèves de CM2 :** « Nous aimons l'ATE, là-bas on apprend beaucoup de choses. Nous avons travaillé sur les invertébrés, c'était très amusant. »

« Sur l'ATE, on fait des activités passionnantes et intéressantes et là-bas, c'est paisible. »

**Enseignante de CM2 :** « Les élèves ont pu acquérir de nombreuses compétences scientifiques. Ils ont aussi développé leur sens de l'observation, la curiosité. Ils ont coopéré à travers la réalisation de projets. C'est une expérience passionnante. »

## Une idée des tarifs

Pour la mise en place d'un projet d'ATE, on compte entre 10 et 15 séances par année scolaire à 150 € la demi-journée, soit un coût compris entre 1500 et 2250 € pour un an.

## Qu'est ce que cela apporte ?

Au delà d'être un projet d'éducation à l'environnement, cette démarche place les élèves au cœur du processus de découverte et de décision, et les rend acteurs de la transition écologique.

Les élèves sont amenés à mieux connaître le patrimoine naturel et culturel de leur commune, à découvrir différents acteurs locaux, à transmettre leurs savoirs et à devenir gestionnaire d'un patrimoine commun préservé. Ce projet éco-citoyen est un support particulièrement efficace pour les démarches pédagogiques transversales.

# École du dehors

## Quel est le principe ?

L'école du dehors désigne un concept pédagogique dans lequel l'enseignement a lieu de manière régulière dans un espace naturel proche de l'école. Tous les domaines d'apprentissages peuvent y être enseignés, en utilisant la nature comme support. Le rôle de l'éducateur.trice à l'environnement dans ce projet est l'animation de séances dédiées à la découverte du monde, mais aussi l'accompagnement de l'enseignant sur la mise en place du projet et l'organisation des séances, afin de rendre possible les sorties autonomes. La co-construction des séances et l'organisation de sorties régulières sont importants pour la réussite de ce type de projet.



## Quelques témoignages

**Élèves de CP :** « C'était bien, on a fait des nids pour et comme les écureuils. »

« On a appris à ramasser des petites bêtes et à refaire la forme de leurs corps avec des choses de la nature. »

**Enseignante CP :** « Les interventions sont toujours passionnantes, j'apprends autant que les élèves. »

## Une idée des tarifs

Le nombre des séances prévues sur une année varient d'un projet à l'autre. L'accompagnement se fait généralement sur 5 séances minimum.

**5 séances et plus :** 150 € par demi-journée pour les cycles 2 et 3 / 130 € pour les cycles 1

**3-4 séances :** 200 € par demi-journée pour les cycles 2 et 3 / 180 € pour les cycles 1

**1-2 séances :** 250 € par demi-journée pour les cycles 2 et 3 / 230 € pour les cycles 1

## Qu'est ce que cela apporte ?

L'expérimentation, la manipulation et l'expérience personnelle et collective amènent les élèves à construire leurs savoirs. En effet, l'école du dehors est basée sur un enseignement actif dans lequel l'élève va chercher et trouver les réponses par lui-même. L'apprentissage dans la nature conduit les élèves à ne plus fonctionner individuellement, mais collectivement, en passant par l'entraide et la coopération. Des études démontrent que cette pratique régulière augmente le bien-être et la confiance en soi des élèves, stimule leur concentration, leur créativité et leurs capacités motrices et rend l'apprentissage plus efficace.

# Aménagement de cours d'école

La cour d'école est un lieu privilégié et important dans la construction de l'enfant : tous les élèves peuvent s'y retrouver, ils y sont en situation d'action, de recherche, de communication. C'est un lieu d'apprentissage à part entière, un lieu frontière entre l'imaginaire et le réel, un lieu de régulation, de récupération d'énergie où chaque enfant peut se construire, s'exprimer, communiquer, c'est pourquoi il est important d'y laisser entrer la nature, en y installant différentes zones aménagées. Ce type de projet demande un engagement important de la part des enseignants et idéalement une mobilisation des parents d'élèves et une aide de la commune.

La mise en place d'un espace de nature dans la cour peut être menée par une ou plusieurs des classes élémentaires d'une même école, avec un minimum de 5 séances par classe.

Le coût par demi-journée est de 150 € (à partir de 5 séances).



## Interventions thématiques



Les thèmes pouvant être abordés lors des interventions thématiques sont larges : Les arbres au fil des saisons, les animaux sauvages, le cycle de plantes, le développement durable, le jardinage au naturel, l'art et l'imaginaire dans la nature... Ces animations sont pour la plupart articulées autour d'une sortie dans la campagne environnante et agrémentées d'ateliers, d'explications, toujours sous forme ludique. Ces séances ont pour objectifs d'apporter aux élèves un autre regard sur le monde qui les entoure, en leur apprenant à observer, nommer, comprendre, respecter... et les amènent progressivement à développer leur éco-citoyenneté et leur intérêt pour la nature. Les séances sont à être pensées et discutées avec l'enseignant concerné en début d'année scolaire.

**5 séances et plus** : 150 € par demi-journée pour les cycles 2 et 3 / 130 € pour les cycles 1

**3-4 séances** : 200 € par demi-journée pour les cycles 2 et 3 / 180 € pour les cycles 1

**1-2 séances** : 250 € par demi-journée pour les cycles 2 et 3 / 230 € pour les cycles 1